

APPEL des TRAVAILLEURS SOCIAUX DE RHONE-ALPES

Le 21 novembre 2003, le conseil d'administration de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie, au nom de la Prévention Spécialisée, signait à la demande du Conseil Général un **PROTOCOLE DE CONCERTATION** avec la police nationale, la gendarmerie et la préfecture.

**Ce protocole heurte notre éthique professionnelle
et bafoue le droit des usagers !**

Les éducateurs n'acceptent pas que la Prévention Spécialisée soit remise en cause dans ses fondements juridiques, institutionnels et éducatifs, sous prétexte de lutte contre l'insécurité dans certains quartiers urbains ou périurbains.

Les éducateurs savoyards ont alerté par voie de presse (Libération du 22/11) **des dangers que présentaient ce protocole**, des menaces qu'il fait peser sur les principes mêmes de l'éducation spécialisée. Sur l'ensemble du territoire français, des travailleurs sociaux de tous horizons ont immédiatement réagi au scandale savoyard.

NOUS DEMANDONS

L'ABROGATION DE CE PROTOCOLE !

**Ceci n'est que l'avant goût du projet de loi de prévention de la délinquance
que M Sarkozy pose devant le Parlement en Janvier.**

Cette loi ferait obligation aux travailleurs sociaux et aux enseignants de signaler au maire, premier magistrat de la ville, « *des enfants et des familles qui présentent ou présenteraient des problèmes d'ordre sécuritaire.* »

**Cette remise en cause des pratiques professionnelles,
dans le cadre de la protection de l'enfance est inacceptable !**

Les travailleurs sociaux exercent en confidentialité et pour les assistantes sociales sous le secret professionnel.

**- PAS DE REMISE EN CAUSE
DE LA CONFIDENTIALITE ET DU SECRET
PROFESSIONNEL !**

**- RETRAIT DU PROJET DE LOI DE PREVENTION
DE LA DELINQUANCE DE M SARKOZY !**

Des éducateurs de SUD et de la CGT Rhône Alpes réunis ce samedi 19/12/2003 appellent tous les professionnels concernés par ces atteintes à notre éthique professionnelle, à se solidariser et à se mobiliser:

TOUS ET TOUTES en GREVE le Vendredi 16 janvier

-Meeting d'Information à CHAMBERY **à 11h**, Salle Jean Renoir
(à 300m de la gare SNCF)

-MANIFESTATION à 14h, place du Palais de justice
de CHAMBERY pour se rendre au Conseil Général et à la Préfecture.